



GARANTIR l'égalité des droits pour toutes et tous

GRUPE DES ÉLU-ES - VILLE DE GRENOBLE

GRENOBLE
en
COMMUN

GRENOBLEENCOMMUN.FR - GROUPE.GEC@GRENOBLE.FR



GARANTIR

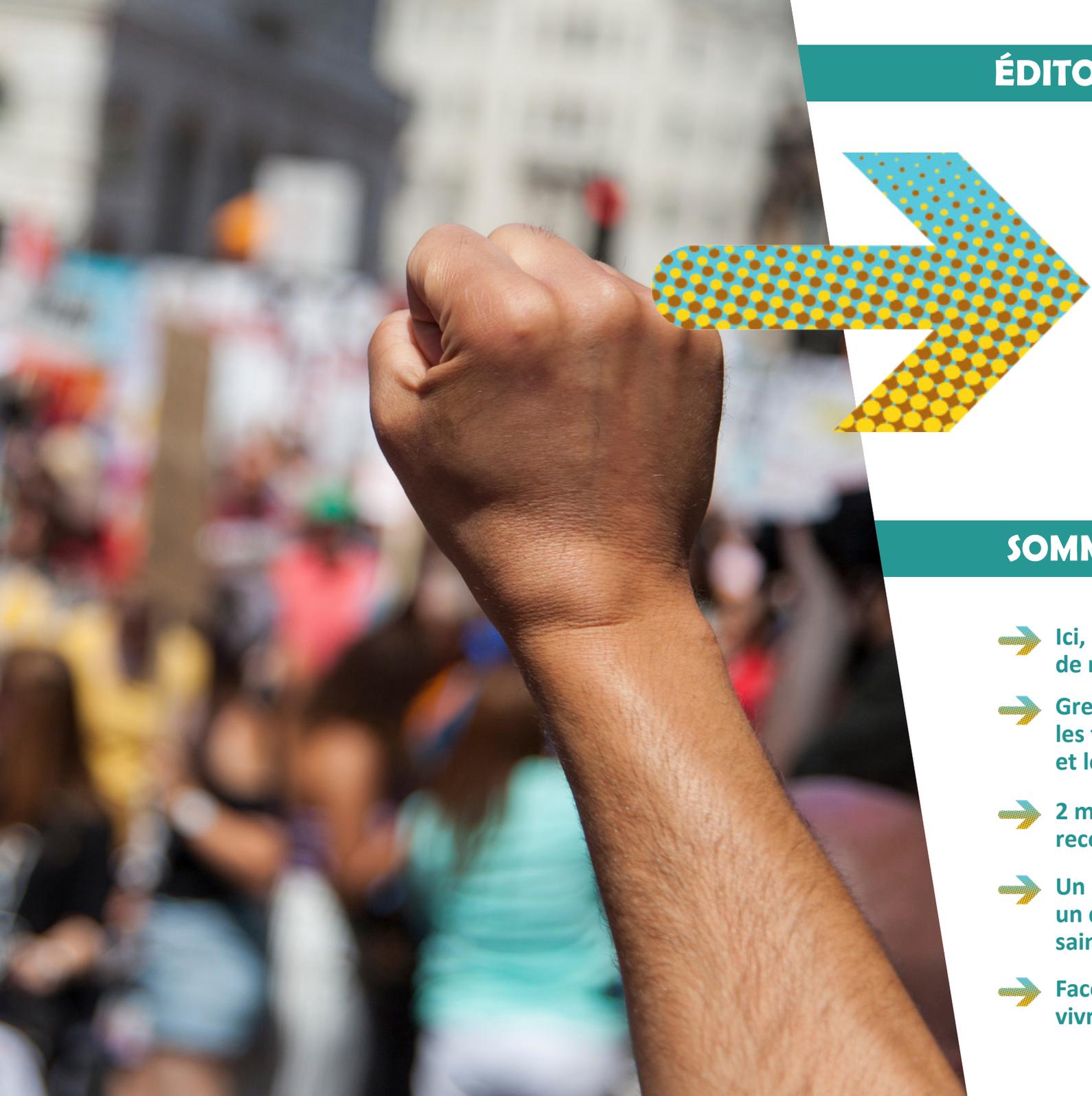
l'égalité des droits pour toutes et tous

GRUPE DES ÉLU-ES - VILLE DE GRENOBLE

GRENOBLE
en
COMMUN

GRENOBLEENCOMMUN.FR - GROUPE.GEC@GRENOBLE.FR

ÉDITO



Nous en sommes convaincus : la transition écologique ne peut se faire sans plus de justice sociale. Sur le plan national comme sur le plan international, nos droits sont aujourd'hui de plus en plus contestés ; quand ils ne sont pas détricotés.

Depuis 10 ans, notre majorité agit, à son échelle, pour défendre à la fois nos droits existants, mais aussi pour en créer de nouveaux.

SOMMAIRE

- ➔ Ici, à Grenoble, depuis 2014 : on crée de nouveaux droits !
- ➔ Grenoble s'engage pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les genres et les sexualités
- ➔ 2 mandats d'action contre le non-recours aux droits
- ➔ Un engagement national et local pour un droit effectif à un environnement sain
- ➔ Face aux défaillances de l'Etat, faire vivre le droit à l'hébergement

ICI, À GRENOBLE, DEPUIS 2014 : ON CRÉE DE NOUVEAUX DROITS !



De la culture à nos assiettes en passant par les vacances, la majorité grenobloise agit, depuis 2014, pour la création de nouveaux droits à l'échelon local. Elle s'inscrit ainsi dans l'histoire d'une ville faite d'innovations sociales et sociétales.

UN DROIT AUX CULTURES QUI S'AFFRANCHIT DES BARRIÈRES FINANCIÈRES

Depuis 10 ans, à Grenoble, les gratuités se développent : Cabaret Frappé en 2016, bibliothèques en 2019, Conservatoire en 2023 (gratuités et tarification sociale pour les plus précaires)...

Avec la mise en place du bouclier social et climatique en 2023, c'est la gratuité totale des collections permanentes du Musée de Grenoble et d'une des deux expositions temporaires qui est proposée. Il en va de même pour les autres musées de la Ville : Museum de Grenoble et Musée Stendhal.

UN DROIT AUX VACANCES POUR LES JEUNES

À Grenoble depuis 2021, Destination vacances permet aux jeunes de bénéficier de 2 à 4 nuits d'hébergement dans une auberge de jeunesse ou sur le domaine de Massacan situé dans le Var et appartenant à la Ville depuis 1956.

VERS UN DROIT À UNE ALIMENTATION SAINTE ET DE QUALITÉ

Dès 2014, la municipalité faisait monter la part de bio et/ou local dans les cantines scolaires à 65%. Aujourd'hui étendu aux crèches, ce choix permet aux plus jeunes d'accéder à une part de 95% de nourriture saine.

Prochaine étape : accompagner l'initiative d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) en 2025, qui permettra la création d'un droit local à une alimentation accessible et de qualité.

Face aux inégalités d'accès à une alimentation saine et durable, Grenoble soutient les réponses alliant justice sociale, démocratie et respect du vivant.





GRENOBLE S'ENGAGE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, LES GENRES ET LES SEXUALITÉS

Grenoble mène depuis 10 ans des politiques ambitieuses en matière d'égalité. Dans le sport, pour ses agents et agentes, dans les équipements de la municipalité : la Ville de Grenoble innove et se pose à l'avant-garde de l'égalité entre les genres.

FAIRE VIVRE L'ÉGALITÉ DES GENRES

À Grenoble, au delà des distributeurs de protections périodiques gratuites dans les bâtiment municipaux, le congé menstruel est une réalité depuis 2024 pour les agentes municipales souffrant de règles douloureuses. Par ailleurs, la Ville a allongé le congé pour le deuxième parent de 30 jours. C'est un pas supplémentaire vers l'égalité femmes-hommes déjà portée, comme employeur, par une politique de recrutement qui promeut la mixité et l'égalité salariale.

VISIBILISER ET DÉNONCER LES DISCRIMINATIONS

En 2024, Grenoble a organisé un cycle de conférences "carton rouge" pour mettre en lumière et réfléchir ensemble aux discriminations dans le sport : sur le racisme, l'handiphobie, les LGBTQIA+phobies et les violences sexistes et sexuelles. Cette année et les suivantes, Grenoble conserve la volonté de visibiliser ces thématiques via de nouvelles conférences comme les conférences Voix-off : "la charge raciale" ou encore "où sont les gens du voyage ?"

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES VIOLENCE DANS LE SPORT

Dans le cadre d'une politique visant l'égalité et l'inclusion, nous mettons en place des mesures pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport, notamment en conditionnant les subventions municipales à des formations obligatoires pour les associations sportives.

Pour plus d'égalité entre les usager-ères des équipements publics, en 2022, le nouveau règlement des piscines a gommé ses dernières inégalités en autorisant les tenues couvrantes et le topless pour les hommes comme pour les femmes.



2 MANDATS D'ACTION CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS

En France, plus de 30 % des personnes ne reçoivent pas les prestations auxquelles elles pourraient prétendre si elles en faisaient la demande. Ce sont très souvent les plus précaires. Pour les accompagner dans la connaissance de leurs droits et les démarches nécessaires, Grenoble agit pour aller au contact des populations concernées et les accompagner dans la reconnaissance de leurs droits.

LA CARAVANE DES DROITS POUR ALLER VERS LES HABITANT-ES

Lancée en 2019, la Caravane des droits regroupe une équipe de professionnel·les pluridisciplinaires allant sur le terrain, à la rencontre des habitant·es, pour les informer sur l'ensemble de leurs droits sociaux, légaux et fondamentaux, ainsi que dans les démarches à réaliser pour les faire valoir.

L'ÉQUIPE JURIDIQUE MOBILE POUR LE LOGEMENT ET L'HERBERGEMENT

En 2018, Grenoble était la première ville à avoir mis en place une équipe juridique mobile pour rendre effectif les droits au logement et à l'hébergement opposables. En 2023, cette équipe de juristes spécialisées a géré 1191 dossiers en Isère, dont 569 ont abouti à un relogement.

UN FOCUS SUR LES DROITS DES JEUNES DEPUIS 2020

Avec la crise sanitaire de 2020 qui a accentué la crise sociale, les conditions de vie des jeunes se dégradent. C'est pourquoi une Caravane des droits jeunesse a été créée pour aller à leur rencontre, leur faire connaître leurs droits et les accompagner dans leurs démarches.



En 2022, le Forum des Droits des jeunes a permis aux jeunes Grenobloises et Grenoblois de s'informer sur leurs droits et de débattre sur les sujets qui les touchent

UN ENGAGEMENT NATIONAL ET LOCAL POUR UN DROIT EFFECTIF À UN ENVIRONNEMENT SAIN

Annexée à la Constitution en 2004, la Charte de l'environnement garantit dans son premier article le droit de chacun et chacune de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». Malgré tout, ce droit est souvent bafoué par des intérêts privés, poussant la municipalité à utiliser tous les moyens à sa disposition pour agir.

UN COMBAT POUR LIMITER LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

En 2020, Grenoble s'est jointe à 14 collectivités et 4 ONG afin d'assigner le géant pétrolier Total en justice pour inaction climatique. Cette plainte s'appuie sur les accords de Paris et la loi relative au devoir de vigilance qui impose aux grandes entreprises d'adopter des mesures destinées à prévenir les atteintes aux droits de l'homme et à l'environnement.

UN COMBAT PERMANENT POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

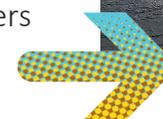
À Grenoble, l'eau du robinet est pure, garantie sans aucun traitement. Toutefois, maintenir sa qualité est un combat permanent. En 2024 la Ville a lancé ou rejoint 4 procédures judiciaires pour défendre la qualité de l'eau. Ainsi, le Procureur de la République a annoncé l'ouverture de deux enquêtes concernant des rejets de polluants de la plateforme chimique de Jarrie et des carriers dans le lit du Drac.

UN COMBAT POUR LA QUALITÉ DE NOTRE AIR

Nous agissons à l'échelle locale pour la qualité de l'air, que ce soit à travers la promotion des mobilités décarbonées ou encore la limitation du chauffage au bois. Toutefois, ce combat doit être celui de toutes et tous. Suite au scandale industriel et sanitaire du Dieselgate, la Ville a rejoint en 2023 la procédure pénale collective contre Volkswagen qui a mis sur le marché, après des essais truqués, des véhicules dépassant les normes anti-pollution.



A Grenoble, l'eau est protégée des intérêts du privé. C'est la plus pure et l'une des moins chères de France !





FACE AUX DÉFAILLANCES DE L'ÉTAT, FAIRE VIVRE LE DROIT À L'HÉBERGEMENT

En France, l'État a la charge d'assurer un hébergement d'urgence à toute personne sans-abri et en situation de détresse médicale, psychique ou sociale. Ce droit inconditionnel, réaffirmé par le Conseil constitutionnel le 25 janvier 2024 n'est toutefois, dans les faits, pas appliqué. Face à cette défaillance, la municipalité agit.

ALLER AU-DELÀ DES COMPÉTENCES MUNICIPALES POUR RÉPONDRE AUX DÉFAILLANCES DE L'ÉTAT

Face à la défaillance de l'Etat en matière d'hébergement d'urgence, notre municipalité agit depuis 2014 au-delà de ses compétences : plus de 340 places d'hébergement sont aujourd'hui portées par la Ville de Grenoble et son CCAS, que ce soit au Rondeau (avec ses 80 places) ou encore à travers la mise à disposition d'anciens appartements d'instituteurs et institutrices. Soit une prise en charge à hauteur de 2 millions d'euros... qui devraient légalement être financé par l'Etat.

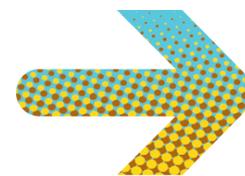
Par ailleurs, nous continuons de travailler avec plusieurs associations et collectifs pour de l'hébergement dans le diffus, c'est-à-dire réparti de façon ponctuelle sur le territoire communal.

RECOURS JURIDIQUE : VICTOIRE POUR GRENOBLE, L'ÉTAT CONDAMNÉ

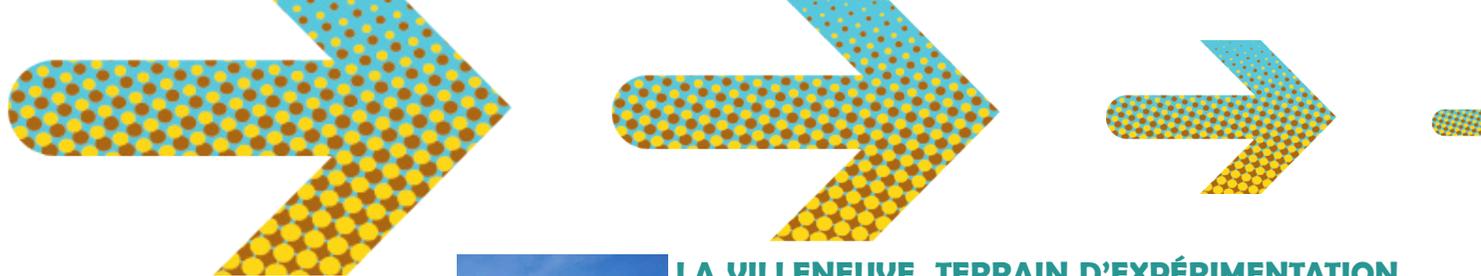
Parce que le droit à l'hébergement est légalement porté par l'État, la Ville et d'autres collectivités se sont unies en 2023 pour demander le remboursement d'une partie de la facture engagée à travers un recours indemnitaire. En 2025, le Tribunal a reconnu la responsabilité de l'État et l'a condamné à indemniser la Ville.



Depuis 2023, en plus des 340 places financées par la Ville, un dispositif de 20 lits d'accueil médicalisé (LAM) permet l'hébergement et le suivi médical de personnes sans logement et souffrant de pathologies lourdes.



ET AUSSI...



UNE RECONNAISSANCE DES DROITS DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

Grenoble est une terre d'accueil qui a accueilli des populations du monde entier : Italie, Arménie, Algérie, Maroc, Tunisie, Chili, Espagne... Reconnaisante de cette histoire, la Ville est engagée pour les droits des étranger-ères. Elle a publié en 2015 un guide des droits des étranger-es pour les aider dans leurs diverses démarches.



VICTOIRE SUR LA DÉCONJUGALISATION DE L'AAH

La prise en compte des revenus des conjoint-es dans le versement de l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) créait une dépendance des allocataire-trices. Nous nous sommes mobilisé-es pour l'individualisation de cette allocation jusqu'à son adoption par l'Assemblée nationale en 2022.



LE RSA JEUNES EXPÉRIMENTÉ SUR LA MÉTROPOLE

Céline Deslattes, vice Présidente de la Métropole, a mis en place l'expérimentation d'un Contrat Engagement Jeune en Rupture depuis un an. Avec pour objectif la création du droit à un RSA Jeunes à l'échelle nationale permettant de nouveaux droits aux jeunes, pour plus d'autonomie.



ICI, LES MOINS DE 16 ANS ET LES ÉTRANGER-ÈRES PEUVENT VOTER

Parce que toutes et tous les Grenoblois-es ont leur mot à dire, nous avons ouvert l'ensemble de nos dispositifs de démocratie locale aux résident-es, sans condition de nationalité, de plus de 16 ans.



LA VILLENEUVE, TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION POUR LE DISPOSITIF "TERRITOIRE ZÉRO NON RECOURS"

À la Villeneuve, la Ville participe à l'expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours ». Avec un accueil spécifique dans les Maisons Des Habitant-es et des démarches d'aller-vers permettent à chacun-e de ne pas passer à côté de son aide au logement, du RSA ou encore du chèque énergie.



ACCOMPAGNEMENT D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

C'était l'une des grandes annonces lors du vote du budget 2023. À Grenoble, le droit à une alimentation saine et de qualité deviendra effectif à partir de l'année 2025 avec l'accompagnement d'une initiative de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA). Une mesure qui sera financée par le Bouclier Social et Climatique.



100 PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE SUPPLÉMENTAIRES

Face à l'inaction de l'Etat, et alors que les occupations d'écoles par des familles sans toit sont toujours une réalité nationale et locale, notre municipalité a fait le choix d'augmenter ses capacités d'accueil de 100 places d'ici 2025. 100 places qui s'ajouteront aux 240 déjà financées par la Ville et son CCAS.

Grenoble travaille à la création de nouveaux droits et lutte pour l'égalité des droits depuis 2014.

Pour en savoir plus, RDV sur le site www.grenobleencommun.fr

Pour suivre l'actualité politique, militante et institutionnelle du groupe
Grenoble en Commun.
Rendez-vous sur grenobleencommun.fr :



Retrouvez toute l'actu des élu-es grenoble en commun sur

GRENOBLEENCOMMUN.FR

ET SUR NOS
RESEAUX SOCIAUX



Réalisé par les élu-es du groupe Grenoble en Commun

Publication : Février 2025

Directeurs-rices de publication : Laura Pfister / Nicolas Beron Perez

Pour suivre l'actualité politique, militante et institutionnelle du groupe
Grenoble en Commun.
Rendez-vous sur grenobleencommun.fr :



Retrouvez toute l'actu des élu-es grenoble en commun sur

GRENOBLEENCOMMUN.FR

ET SUR NOS
RESEAUX SOCIAUX



Réalisé par les élu-es du groupe Grenoble en Commun

Publication : mars 2025

Directeurs-rices de publication : Laura Pfister / Isabelle Peters